

## Tableau comparatif entre le mortier de 76 A. et le mortier de 76 F.R.C.

### Mortier de 76 Allemand

**Bouche à feu** : acier rayé, mise à feu à marteau

**Affût** : À déformation, frein hydraulique à fraises, récupérateur à ressorts. C'est affût permet le tir tendu et le tir courbe, en deux positions bien déterminées. Plate-forme à pivots et roues amovibles en bois.

**Puissance** : Projectile de 4,6 kg, charges de tir fixée au culot, fusées percutante ou à double effet, cinq charges de balistite.

Portée maximum : tir vertical : 1300 m; tir tendu : 1100 m.

#### **Mobilité** :

Sur roues en bois

Transport à bras : 9 hommes

Plate-forme : 82 kg (2 hommes)

Affût : 28 kg (1 homme)

berceau-canon : 84 kg (2 hommes)

Affût tir tendu : 74,5 kg (2 hommes)

2 roues : 34 kg (1 homme)

Poids total en batterie : 306 kg



Mor 76A. au tir vertical sur sa plateforme (Coll. Gunfire)

### Mortier de 76 F.R.C.

Acier nickel rayé, appareil de fermeture à vis culasse, mise à feu par douille de fusil, mécanisme à répétition obtenu par adoption et transformation du mécanisme de fermeture de fusil (Mod.1889).

À déformation, frein hydraulique à fraises et contretige avec nourrice ; récupérateur à ressorts. Affût à flèches ouvrantes. Cet affût permet le tir tendu et le tir courbe. Il est muni d'une hausse-lunette avec graduations suivant la charge employée. Il possède un dispositif de nivellement ramenant l'essieu à l'horizontalité, les roues métalliques formant vérins à cet effet. Les sièges de tir sont constitués par des sangles en cuir.

Projectile de 4,64 kg, charges de tir au culot, possibilité de confectionner trois charges de tir.

Portée maximum : 2200 m

Portée minimum en tir vertical : 640 m

Sur roues en métal ou roues en bois

Le transport à bras : 7 hommes

Bouche à feu 34,13 kg (1 homme)

Le berceau 34,1 kg (1 homme)

Petit affût hausse 32 kg (1 homme)

Une flèche avec roue 31,35 kg (1 homme)

Une flèche avec roue 31,35 kg (1 homme)

Porte berceau et accessoires 32 kg (1 homme)

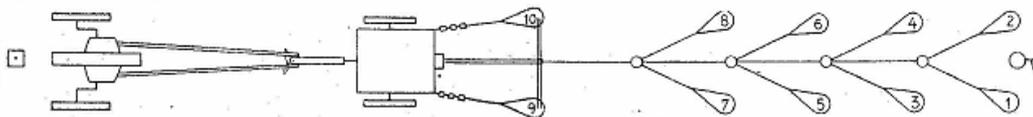
Poids total en batterie : 210 kg (erratum à la valeur mentionnée p.87).



Mor 76 F.R.C. du 1<sup>er</sup> Chasseurs ardennais avec sa lunette et sa hausse à tambour, système de visée de qualité digne de l'artillerie moderne de l'époque. (Coll. privée).



Très rare photo du Mor 76 F.R.C. avec son caisson, tirés à la bricole. On distingue bien les longues flèches fermées et les roues métalliques. Le chef de pièce (CP) accompagne la pièce entre les fantassins attelés (7,8) et (9,10). (Coll. privée)



Système de traction à la bricole de la pièce (Reg 1936)

### La genèse du Mor 76 F.R.C.<sup>1</sup>

En 1926, la direction de l'infanterie demande à la F.R.C. d'apporter des améliorations aux Mor 76 A. Le but est de diminuer le poids de la pièce, d'améliorer la mise à feu et la combustion de la charge de tir et d'améliorer la portée. Il faut également remplacer les affûts et caissons en bois, trop lourds, trop bruyants et trop peu résistants.

L'idée première est d'améliorer le Mor 76 A. appelé « transformé » ou « Mod.25 » dans la correspondance. La F.R.C. travaille d'abord à un système à chambre variable et à mise à feu par une cartouche baliste qui permet une meilleure combustion de la charge de tir. L'affût et la bouche à feu sont fondamentalement transformés au point que l'on décide le 19/10/1928 de construire une nouvelle pièce plutôt que de partir du 76A. Cette nouvelle pièce dorénavant appelée Mor 76 F.R.C., ne garde du 76 A. que le calibre et la munition.

Après des essais prometteurs au champ de tir de Brasschaat, la Commission ad hoc décide d'abandonner la chambre variable et d'opter

pour trois charges de tir. Une première batterie<sup>2</sup> de 12 pièces est mise en production en 1928. La Commission est bien informée de l'adoption du très bon Mor 81 Stokes-Brandt par l'armée française. Des essais ont eu lieu à Brasschaat. La Commission préfère maintenir les options tir vertical/tir tendu non réalisables avec le mortier français. En outre, un stock de 150 000 obus de 76 de récupération a joué en faveur du choix belge. On se maintient l'option du Mor 81 Stokes-Brandt pour la gendarmerie et pour la colonie.

La F.R.C. a donc clairement atteint les objectifs qui lui étaient fixés en doublant la portée efficace du Mor 76A. tout en réduisant le poids du nouveau mortier de 100 kg.

Le choix de faire construire une pièce qui devrait être bonne en tir vertical et en tir tendu (plongeant, en réalité) est discutable. D'autant plus que l'infanterie était dotée d'un excellent canon antichar de 47. En dernière minute, on tâchera de rattraper ce choix (voir p.81) mais il sera trop tard.

<sup>1</sup> Correspondance Direction Infanterie- F.R.C.- Direction de l'armement (AR 692)

<sup>2</sup> Même s'il s'agit d'un matériel organique à l'infanterie, le terme batterie (de l'artillerie) est employé pour désigner cette compagnie d'appui.